

FRANCE MAYOTTE

FMM N°1849 du mercredi 3 octobre 2018 - Prix de vente : 1€

MATIN

Port de Longoni :

Ida Nel répond à Ramlati Ali

Focus du jour / Agir Pour l'Environnement

Remplacer les bouteilles en verre par des
bouteilles plastique aura des conséquences
environnementales largement sous estimées



Justice: une arrestation qui mobilise l'opinion publique

Une sale affaire

Economie solidaire

Bruxelles croit au
concept Macodis

Visite officielle

Un déplacement
pour les finances



Justice

4 personnalités
à la barre en
correctionnelle



sieam

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte

Raccorder votre habitation aux eaux usées
c'est préserver la qualité de votre environnement !

RACCORDEZ-VOUS A L'AVENIR !



Agir Pour l'Environnement

Remplacer les bouteilles en verre par des bouteilles en plastique aura des conséquences environnementales largement sous estimées...

Qui n'a jamais bu de Coca ? Cette boisson à la fois pleine de mystère et qui véhicule de nombreux fantasmes ? Quelle est la recette ? A-t-elle des vertus digestives ? Contient-elle des substances qui empêchent de dormir ? Le Coca Cola véhicule toutes sortes d'histoires plus ou moins farfelues. La seule chose qui est certaine c'est que cette boisson bue dans le monde entier contient beaucoup de sucre et qu'elle n'est pas recommandée pour la santé... De la même manière, le Coca Cola fabriqué à Mayotte ou ailleurs, est un maillon de la l'industrie agroalimentaire qui, dans l'élaboration des produits et le traitement des déchets qu'elle génère, à l'échelle mondiale, a un lourd impact sur la consommation des ressources naturelles. Les choix technologiques opérés ont des conséquences sur la production de gaz à effet de serre et sur la consommation de matières premières (eau, pétrole, énergie ...) France Mayotte Matin s'est penchée sur la production du Coca Cola de Mayotte et sur ses conséquences sur notre écosystème.



En 1885, la première version du Coca fait son apparition à Atlanta et est alcoolisée, la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis poussera le créateur de la boisson à proposer une version sans alcool autour de l'ingrédient de base la coca, qui demeurera dans la recette jusqu'à la fin du 19ème siècle. Le fabriquant, sous licence, dispose d'un concentré et y ajoute de l'eau. A Mayotte, comme partout à travers le monde, la boisson est ainsi produite. C'est en 1995 que la marque au logo rouge s'implante à Mayotte. Mayco représentera la marque et se chargera de produire le breuvage et de le distribuer. Les autorités de Mayotte demandent, toutefois, aux dirigeants de la société d'embouteiller le Coca Cola dans des bouteilles en verre et ce, afin d'éviter la production de déchets supplémentaires. C'est à cette période aussi pour mémoire que naissent les préoccupations sur les sacs en plastique qui seront interdits à Mayotte quelque années plus tard. Les engagements sont pris et seront respectés pendant un temps : la consigne se met donc en place. Les dirigeants des doukas et des restaurants ramènent leurs caisses de bouteilles vides jusque dans les lo-

caux à Longoni et repartent avec des caisses pleines. Les bouteilles en verre sont alors lavées à haute pression pour être ensuite réintroduites sur les chaînes de production.

En 2005, la concurrence s'installe à Mayotte : Orangina, Schweppes ... on oublie les engagements pris, plus personne n'est là pour les rappeler, la bouteille en plastique fait son entrée sur le territoire...

En 2013, C'est Eco-Emballages qui s'installe à Mayotte avec deux missions dévolues par son agrément d'Etat : collecter d'une part, les bouteilles en plastique, les bouteilles en verre et les cannettes en aluminium ; et d'autre part sensibiliser les habitants à l'impérieuse nécessité de déposer les déchets dans les trios en lieu et place de la poubelle. Mayco cotise auprès de l'éco-organisme et déplore comme de nombreux professionnels du secteur de ne pas voir de campagnes de sensibilisation. Par conséquent, les rendements de collecte sont très très faibles... Mayco s'est toujours sur ce sujet positionné comme une entreprise soucieuse de l'environnement et consciente que son activité peut être source de nuisances environnementales, elle avait alors entamé de son propre chef, la mise en place de points de collecte de ses déchets et faisait beaucoup de sensibilisation. Mais voilà, l'éco organisme en s'installant a imposé que les entreprises arrêtent leurs démarches individuelles, l'éco-contribution par bouteille pour le recyclage du déchet a aussi privé les entreprises des moyens qu'elles consacraient jusque là aux opérations de collecte et de sensibilisation.

Les années passent, les problèmes se posent et les stratégies commerciales évoluent y compris chez Mayco. En effet, depuis 2018, les bouteilles en verre disparaissent progressivement ; elles auront totalement disparu de l'île aux parfums en 2019. Les bouteilles en plastique seront la nouvelle norme à Mayotte bien loin des engagements de 1995. Les bouteilles ne sont pour autant pas détruites, elles sont dirigées vers les Iles des Comores pour abonder la production locale.

Les raisons qui sous tendent cette décision de supprimer à Mayotte les bouteilles en verre sont purement économiques : une bouteille en plastique réduit le coût unitaire de production du Coca Cola.

Fort bien, mais quelles sont les

Des engagements datant de 1995 qui ne tiennent plus



conséquences environnementales de cette décision économique ?

En premier lieu, produire une bouteille en plastique nécessite un processus industriel consommateur de beaucoup de ressources naturelles non renouvelables : pétrole, gaz naturel ou charbon. Les étapes de la production de la bouteille sont elles aussi énergivores et consommatrices d'eau. La bouteille fabriquée est mise en rayon, consommée et jetée au mieux dans un trio, au pire à la poubelle. Le rapport « valoriser le plastique » publié par Plastic Disclosure Project précise que 30% du capital naturel chaque année de la planète est détruit par les émissions de gaz à effets de serre provenant de l'extraction et du traitement des matières premières nécessaires à la production du plastique.

Mais même positionnée par nos soins dans un trio, la bouteille en plastique reste à usage unique, elle est recyclée. Un autre processus industriel se met alors, en place pour séparer les 3 matières qui composent la bouteille ; une part non négligeable finie inexorablement à la poubelle ; le reste

est réinséré dans des chaînes de fabrication ; nouvelle bouteille, billes de plastiques C'est ce qu'on appelle ici et là l'économie circulaire. Le recyclage coûte à la planète bien moins cher que l'extraction de ressources naturelles dans les entrailles de la Terre.

Mais attention en Europe (donc à Mayotte), on ne recycle encore que 25% des bouteilles en plastique !

Fort de ces constats, dans la plupart des cas, notre bouteille de Coca Cola termine à Dzoumogné, elle polluera pendant encore plusieurs centaines d'années... Une bouteille peut ainsi mettre 1 000 ans avant de disparaître complètement.... A l'exception des résidus toxiques et des particules non-biodégradables qui eux ne disparaîtront pas et vont s'infiltrer dans l'eau et les sols et donc polluer durablement notre biodiversité mahoraise.

Sachant qu'aujourd'hui Mayco embouteille, chaque année environ, 7,9 millions de petites bouteilles de 50cl et 4,9 millions de bouteilles de 1,5 litres ; sachant que Eco-Emballages ne collecte que 49,7 tonnes de plastique en 2017 soit à peine 3,8 millions de

petites bouteilles, le bilan est lourd pour Mayotte : ce sont donc des millions de bouteilles en plastique de Coca, d'eau et d'autres boissons qui sont enfouies à Dzoumogné

Une fois ce constat posé, chacun d'entre nous regardera maintenant la bouteille en plastique de Coca-cola d'un autre œil et se posera la question de la pertinence à la consommer. Munis de ces clés de lecture, chacun d'entre nous mesurera les conséquences environnementales de son geste car si l'ensemble des bouteilles consommées allaient gentiment à Dzoumogné, les dommages pour la planète seraient presque circonscrits. Sauf que nous le savons tous, de nombreuses bouteilles sont jetées dans la nature, souillent nos rivières, nos sols et se retrouvent dans le lagon.

Le coût de la pollution marine provoquée par les plastiques (produits chimiques et agents pathogènes) sur les écosystèmes, sur le tourisme et sur la pêche est évalué au minimum à 13 milliards de dollars chaque année. Le plastique est ingéré par les organismes présents dans l'eau y

compris les poissons que nous consommons, les conséquences sur la santé ne peuvent donc être ignorées. La pollution marine est le coût en aval le plus important de l'utilisation des plastiques. Par ailleurs, la sécurité alimentaire est en jeu ; elle est devenue la première préoccupation des européens, 66% des consommateurs européens sont inquiets des risques de migration des composés chimiques de l'emballage vers le produit qu'il contient et qui est consommé.

Et le verre dans tout ça ? Vertueux ou pas ?

Le verre a sans conteste plusieurs avantages sur le plastique car il est inerte, il est sans danger pour la santé, il est recyclable à 100% et ne pollue pas. Il souille quand il est abandonné dans la nature. Par ailleurs, la durée de vie moyenne d'une bouteille consignée est d'environ 10 ans, selon les études. Pour autant, le nettoyage d'une bouteille en verre a aussi un coût environnemental avant sa remise en production. Ainsi, une bouteille en verre de 1,5 litre consignée et remise en production aura un bilan environnemental 4 fois inférieur à celui d'une bouteille en

Il n'y a bien évidemment pas que Coca qui est en cause

plastique de 1.5 litre destinée à une boisson gazeuse. Les données mesurent, l'utilisation de l'eau, de l'énergie et enfin de la production de gaz à effet de serre.

Il est vrai qu'à Mayotte les bouteilles ne sont pas fabriquées, mais elles sont importées pour être embouteillées, les déchets plastiques sont exportés pour être recyclés, les émissions de gaz à effet de serre sont donc plus élevés dans le cas de notre île aux parfums. Nous contribuons en buvant du Coca Cola au réchauffement climatique et donc au dérèglement du climat.

En conclusion, la décision économique de remplacer le verre par le plastique améliorera très probablement la rentabilité de Mayco mais n'améliorera pas le bilan environnemental de Mayotte : ressource en eau, importation des millions de bouteilles, enfouissement à Dzoumogné, contribution à la pollution du lagon et des rivières de notre île et contribution à la pollution de la chaîne alimentaire.

Il est sûrement urgent que les autorités locales se repenchant sur le dossier des bouteilles en verre



et des engagements pris en 1995 pour remettre les règles au goût du jour et les imposer à tous les embouteilleurs.

Enfin, chacun d'entre nous porte

une responsabilité dans ce désastre environnemental à venir : nous consommons le Coca Cola et les autres boissons : faisons évoluer nos habitudes : limitons

l'achat de bouteilles en plastique et positionnons les systématiquement dans un trio !

Anne-Constance Onghéna

Nariké M'sada organise une collecte de fonds

M'SADATHON

AIDEZ-NOUS À AIDER LES AUTRES



AU PROGRAMME

23 septembre
Randonnée pédestre
par Amis Raid Rando Mayotte

26 septembre
Journée Nationale de l'UNSS

6 octobre
Run des tortues

en petite-terre par le Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Mayotte



• Formation itinérante autour de Mayotte en canoë kayak avec les élèves du Lycée du nord

• 15 h : Démonstration et initiation à la salsa par Swalthy Cordanse sur la Place de la République

• 16 h : Fitness géant par Coach Fahde et SUA sur la Place de la République

• 20 h : Election de Miss Bwadra au plateau de volley de M'tsapère Mbalamanga avec Bodo et El Djine

5 octobre > 14 h

Lancement officiel du M'SADATHON
sur la Place de la République

ZINA NGOMA organisé par Vogue, Monster Hip-Hop évolution et 5 étoiles Mbiwi avec Fleur d'Ylang - Street danse - Chigoma
Atelier poésie maharaise avec SHIME

> 21h

Soirée DJ au Bar Akili

avec DJ Innocent, DJ Elyas, DJ Fragile, DJ K-net, DJ Ynzau, DJ Chock, Hip-Hop évolution, 5 étoiles et Vogue Monster

> 22h

Soirée RED

au Mahaba

CENTRES DE DON

Nariké M'sada, Cavani

Bar Akili, Kaweni

La Bigoudène, Maïcavo

Boulangerie

la tropicale, Cavani

Chez Cousin, Cavani

Boulangerie Aux saveurs

Du Bon Pain, Pamandzi

UVAGA, Mamoudzou

Boulangerie

Madipe memo,

Passamainty

Boulangerie

Aux gourmandises

de Sohoan,

Place mariage

contact
02 69 62 69 73
contact@narikemsada.fr

